

Position de la profession d'ingénieur

- Dans ce monde extrêmement concurrentiel qui évolue rapidement, l'amélioration de la recherche, du développement et de l'innovation (RDI) doit rester une priorité nationale. Les investissements de l'industrie et du gouvernement dans ces activités contribuent à la prospérité économique et à la qualité de vie, faisant avancer ainsi l'intérêt public. L'innovation offre aux ingénieurs de nouvelles façons de protéger le public grâce à leur travail.
- La RDI et les nouvelles technologies associées doivent être développées dans le respect de la santé et de la sécurité publiques ainsi que dans l'intérêt général. Lorsqu'un travail d'ingénierie est nécessaire pour financer la recherche sur de nouvelles technologies ou le développement de technologies existantes à des fins publiques nouvelles, ce travail doit être réalisé sous la supervision d'ingénieurs titulaires d'un permis d'exercice octroyé par l'un des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux. Seuls les ingénieurs peuvent assumer la responsabilité d'un travail d'ingénierie.
- Les investissements dans la recherche et le développement sont essentiels pour stimuler la croissance économique et relever les défis sociaux, en motivant le développement de nouveaux produits et services, en renforçant l'avantage concurrentiel et en augmentant la participation au marché.
- Les investissements dans la recherche et le développement sont essentiels pour attirer des talents internationaux afin de relever les défis économiques et sociaux du Canada.
- Les investissements dans la recherche et le développement doivent continuer de stimuler l'innovation et le Canada devrait consacrer davantage de ressources et d'efforts à la commercialisation et à la mobilisation des connaissances, domaines dans lesquels la profession d'ingénieur occupe une place prépondérante.

Enjeu(x)

Bien que le Canada affiche des résultats en matière d'innovation qui sont supérieurs à ceux des économies plus modestes, il reste systématiquement à la traîne par rapport aux autres pays du G7. Ce rendement inférieur s'explique en partie par le retard du secteur privé en matière de dépenses en recherche et développement (R-D) par rapport aux autres pays du G7.¹ Le classement mondial de l'innovation 2024 de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle place le Canada derrière la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon.²

¹ Assessing Canadian Innovation, Productivity, and Competitiveness, ITIF, le 29 avril 2024 <https://itif.org/publications/29/04/2024/assessing-canadian-innovation-productivity-and-competitiveness/>

² Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Indice d'innovation mondiale 2024 https://www.wipo.int/web-publications/global-innovation-index-2024/assets/67729/2000%20Global%20Innovation%20Index%202024_WEB2.pdf

En 2022, les dépenses globales du Canada en matière de RD ne représentaient que 2,7 % du PIB, ce qui est bien inférieur à la moyenne de l'OCDE et loin derrière cinq autres pays du G7.³ Les investissements dans la RDI sont le moteur de l'innovation et de la productivité, de sorte que le retard du Canada dans ce domaine a des conséquences réelles pour l'économie. Cela signifie également que les ingénieurs canadiens ont moins de possibilités de contribuer à des avancées technologiques révolutionnaires qui protègent le public tout en améliorant la productivité économique.

Pour cette raison, Ingénieurs Canada estime que le gouvernement du Canada devrait tirer parti de sa position en tant que principale source de financement de la recherche fondamentale au Canada pour jouer un rôle de premier plan à l'échelle nationale en matière de RDI. Cette priorité est particulièrement importante alors que le Canada cherche à attirer, à développer et à retenir les talents afin de soutenir la croissance économique.

Contribution d'Ingénieurs Canada à cet enjeu

Ingénieurs Canada appuie et encourage tous les paliers de gouvernement à investir dans la RDI et des incitations à la RDI au Canada, et soutient fortement la rationalisation de ces possibilités de financement afin d'en maximiser les avantages pour tous les Canadiens. Ingénieurs Canada s'efforce activement de promouvoir le recrutement, le maintien en poste et la participation équitable des personnes qualifiées dans les secteurs à forte productivité du Canada en facilitant la mobilité de la main-d'œuvre et en s'efforçant de faire croître la profession d'ingénieur.

Recommandations à l'intention du gouvernement fédéral

Ingénieurs Canada soutient l'augmentation des investissements dans la RDI afin de faciliter l'avancement continu du Canada en matière d'innovation et de productivité. Plus précisément, nous exhortons le gouvernement fédéral à :

- Assurer un financement à long terme et durable pour la recherche fondamentale et appliquée par l'intermédiaire des organismes subventionnaires du Canada, notamment en augmentant le soutien accordé au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.
- Collaborer avec les organismes subventionnaires qui soutiennent la recherche et les organismes tiers de financement pour réduire la bureaucratie et simplifier le processus de financement de la recherche pour les projets novateurs.
- Continuer à soutenir les initiatives de commercialisation et de mobilisation des connaissances, telles que les programmes « Du laboratoire au marché », afin de motiver l'amélioration des résultats sociétaux des investissements dans la RDI.
- Collaborer avec les parties intéressées à l'élaboration d'un programme et d'un cadre d'innovation stratégique afin de soutenir la croissance d'incubateurs, d'accélérateurs et de réseaux nationaux en émergence pour l'innovation en entreprise et dans le domaine du génie.
- Exiger que les propositions en matière de RDI qui correspondent à la définition de travaux d'ingénierie fassent appel correctement à des ingénieurs titulaires d'un permis délivré par l'un des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie chaque fois qu'il s'agit de travaux d'ingénierie.

³ Statistique Canada. Dépenses intérieures brutes en recherche et développement, 2022 (données définitives). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/241203/dq241203c-fra.htm>

Contribution future d'Ingénieurs Canada

Grâce à son réseau d'experts bénévoles, Ingénieurs Canada est prêt à :

- Fournir des conseils sur les priorités de financement en matière de RDI et de productivité dans les disciplines du génie existantes et émergentes.
- Participer à des tribunes gouvernementales officielles ou des tables rondes nationales et se présenter devant les comités permanents de la Chambre des communes afin de promouvoir des politiques efficaces de RDI ;
- Promouvoir l'importance de la RDI à ses nombreuses parties intéressées, notamment les ingénieurs et les organismes de réglementation du génie, afin de favoriser l'avancement technique et de relever les défis au Canada et à l'échelle mondiale grâce à la RDI.
- Fournir des conseils dès les premières étapes et faciliter l'élaboration de lois et de cadres de réglementation fédéraux qui favorisent la RDI et la productivité.

À propos d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada est l'organisme national regroupant les douze organismes qui réglementent la profession d'ingénieur au Canada et qui délivrent les permis d'exercice aux ingénieur.e.s du pays, dont le nombre est actuellement plus de 320 000.